

PAROLES IMPÉRIALES ET VOIX DU PEUPLE EN CENTRAFRIQUE (1979)

C'EST en raison de la richesse exceptionnelle de ces documents du point de vue de l'analyse politique et de leur pertinence eu égard au thème central de ce numéro, que nous nous sommes décidés à les publier. On sait, en effet, le succès douteux que Jean-Bedel Bokassa se tailla d'emblée en France. Bien avant qu'il ne soulève l'indignation, bien avant qu'il ne devienne un acteur de la politique intérieure française, le personnage fit rire, et ce rire était doublement déplacé : parce qu'il souillait la mémoire de ses victimes, lesquelles ne pesaient pas lourd aux yeux d'une certaine opinion, puisqu'elles étaient noires ; et aussi parce qu'il éclaboussait le continent entier, dont la dimension politique était assimilée, au mépris de toute analyse, aux pratiques d'un maréchal-empereur et accessoirement, à celles d'un maréchal-président, Idi Amin Dada.

Pour être sanguinaire, Jean-Bedel Bokassa, en tant que chef d'État, n'était d'ailleurs pas aussi fou qu'on a bien voulu le croire. Le premier mérite des textes que nous avons sélectionnés est de mettre en lumière l'habileté politique de l'homme, son talent de manœuvrier retors, usant tantôt de la menace, tantôt d'un populisme débonnaire, maniant avec une incontestable maîtrise un art oratoire subtil, accablant ses derniers soutiens dans une tentative désespérée de sauvegarder l'image de son trône. L'hypothèse se confirme ainsi que l'un des sens, parfaitement rationnel, du Sacre était de créer un court-circuit entre la personne du souverain et le mécontentement populaire grandissant : « Y a un gouvernement qui m'a remplacé (...). Cette affaire est une affaire du gouvernement (...). Il faut respecter la constitution ! (...). Il faut distinguer le gouvernement avec la personne propre de Monsieur Bokassa ! ». En Centrafrique, l'odieux était intelligible, et même ne manquait pas de finesse. On pourrait en dire autant d'autres situations, perçues elles aussi, d'une façon abusive, en termes de pure pathologie politique.

De plus, ces documents donnent un aperçu partiel mais suggestif de la naissance d'une révolution populaire et de sa confiscation par une contre-élite. Le film des événements est connu. Au début de l'année 1979, le gouvernement ordonne l'achat et le port, par les écoliers, d'un uniforme. Du côté du peuple de Bangui, la mesure est comble : les dépenses qu'entraînerait l'application de cette décision sont énormes au regard des budgets

familiaux et compte tenu du marasme économique auquel ont conduit treize années de régime Bokassa ; en outre, les petites gens s'interrogent sur la destination des fructueux bénéfices que cette opération ne manquera pas d'engendrer. Le 18 janvier, des émeutes éclatent. L'empereur rentre précipitamment de Berengo le 19. Le discours que nous publions a été prononcé (parmi d'autres allocutions) à ce moment de la crise, le 20 janvier, devant dix représentants des parents d'élèves, alors que la répression des troubles avait provoqué la mort de nombreux manifestants, souvent très jeunes.

*Mais les paroles impériales n'étouffent pas la voix du peuple. Dans les quartiers, dans les administrations, l'agitation persiste, ainsi qu'en témoigne le tract signé du Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.) et intitulé : « Bokassa : ennemi du peuple centrafricain », que nous reproduisons. Tract « artisanal », si l'on en juge par sa facture (la dactylographie en est médiocre) mais peut-être pas vraiment « populaire », en dépit de son style imagé et des représentations qu'il met en branle : il semble qu'on puisse l'attribuer à l'entourage de Barthélémy Yangongo, alors ministre de l'Information, favorable, dit-on, aux Soviétiques, et dont le Premier ministre Henri Maïdou annonce l'arrestation, le 10 avril. Quoi qu'il en soit, le contraste est saisissant entre ce tract et le programme de ce même Mouvement de libération du peuple centrafricain, rendu public à Paris le 31 juillet, quelques semaines après l'adhésion d'Ange Patassé, et à l'occasion d'une conférence de presse de celui-ci : la présentation en est plutôt soignée et aérée ; le discours est passablement technocratique, à défaut d'être précis. D'ores et déjà, la contestation populaire est en passe d'être récupérée par une contre-élite, avant que d'être désamorcée par l'intervention étrangère. **

J.-F. B.

* Les deux premiers documents ont été recueillis à Bangui ; le programme du M.L.P.C. a été distribué lors de la conférence de presse d'Ange Patassé, au Grand-Hôtel, à Paris, le 31 juillet 1979. Le discours prononcé le 20 janvier par Bokassa devant les représentants des parents d'élèves a été radiodiffusé ; la version que nous publions est la transcription originale de cet enregistrement, ce qui n'exclut pas complètement la possibilité de quelques erreurs de détail. Ce texte est indissociable d'autres allocutions, quasi simultanées, de Bokassa, que nous ne pouvons malheureusement reproduire, faute de place (discours radio-

diffusé le 19 janvier ; communiqué du bureau politique du M.E.S.A.N. en date du 20 janvier ; démenti de l'Agence centrafricaine de presse à la suite des dépêches de l'A.F.P. relatives aux émeutes ; discours de l'Empereur prononcé devant les ressortissants libanais de Bangui le 23 janvier et allocution radiodiffusée le même jour). La photocopie du tract du M.L.P.C. (diffusé à Bangui à la fin du mois de mars) était trop médiocre pour permettre sa reproduction en fac-similé ; nous avons néanmoins essayé de respecter au mieux sa présentation originelle.

1. DISCOURS PRONONCÉ PAR S. M. BOKASSA 1^{er} DEVANT LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈ- VES, LE 20 JANVIER 1979

J'avais décidé de rencontrer les parents d'élèves pour la première fois depuis que je suis chef de l'État, il y a treize ans aujourd'hui. Il y a treize ans je n'ai jamais rencontré les parents d'élèves parce que je pensais qu'il n'y avait pas de problèmes ; malheureusement aujourd'hui un problème s'est posé avec les parents d'élèves, lesquels je désigne comme responsables à part entière de la situation qui vient d'être créée. En effet, depuis treize ans jamais je n'ai assisté à de telles manifestations de mécontentement populaire. Malheureusement cette année, les élèves ont donné le ton à une manifestation populaire, saccageant les magasins, pillant les maisons, tuant des personnes. Cette faute qui sera saisie par le tribunal de l'Empire centrafricain, est placée sous la responsabilité des parents d'élèves qui encaissent la totalité des charges, car en ma qualité de chef de l'État et de Président à vie du MESAN, je porterai plainte à la justice.

L'objet de votre convocation n'avait pas pour but de vous arrêter, je ne suis pas la Justice, je ne vous arrête pas mais je voulais dire clairement aux parents d'élèves la responsabilité qu'ils endossent devant la situation qu'ils ont causée au pays. Les élèves ont prétendu manifester à propos de tenues, vous voyez maintenant ce que coûte chaque manifestation ! Ce n'est plus une affaire de tenues maintenant, c'est devenu une affaire de politique, et malheureusement, quelle que soit la position du tribunal, le coupable numéro un, dans cette affaire, ce sont les parents d'élèves ! Eh bien, puisque nous sommes des citoyens, tous les parents d'élèves répondront aux questions de justice. C'est tout. Toutefois il est à signaler que vous n'avez pas prévu, quand vous avez donné votre accord à vos enfants pour manifester, pour détruire le pays, vous n'avez pas prévu l'immixtion des étrangers qui se sont immiscés dans cette affaire, car les étrangers, Africains comme nous et non-Africains, se sont mêlés à cette affaire et ont exploité la situation en leur faveur. Je pense que vous me comprenez ! Et qui payera la responsabilité ? C'est vous et vos enfants, c'est vous !

A propos de tenues, il faut que les élèves, les étudiants, les élèves des écoles, les étudiants de toutes les disciplines scolaires, de tous les enseignements, de tous les centres d'éducation et d'enseignement culturel, moral de l'Empire centrafricain soient dotés de l'uniforme, portent de l'uniforme, ils doivent porter l'uniforme qui les désigne comme étudiants pour justement permettre à toutes les forces publiques de l'État d'accorder davantage d'attention envers eux, de leur venir au secours,

de leur venir en aide, de les distinguer des brigands, parce que il existe de nombreux enfants non scolarisés, de nombreux enfants brigands qui commettent des fautes, qui pillent le pays, qui volent... Alors, la position du chef de l'État centrafricain est de dire : « Oui, les élèves porteront l'uniforme, et l'école sera ouverte dès que les élèves auront accepté le conseil proposé par le chef de l'État pour porter l'uniforme. »

Même s'ils avaient porté cet uniforme demain, toutes les écoles seront ouvertes demain, mais l'uniforme doit être porté pour permettre aux services de l'ordre de leur apporter tous les secours, tous les concours, tous les soutiens. Mes enfants aussi porteront l'uniforme, car je suis centrafricain avant d'être tout ce que l'on peut penser ; mais vouloir dire que les enfants ne peuvent pas porter l'uniforme, je ne suis pas d'accord ! Il faut que les enfants portent l'uniforme car dans beaucoup de pays africains, dans beaucoup de pays et je cite même, avec respect : la Côte-d'Ivoire : tous les élèves portent l'uniforme ; le Gabon : tous les élèves portent l'uniforme ; la France : tous les élèves portent l'uniforme ; le Cameroun : tous les élèves portent l'uniforme ; le Sénégal : tous les élèves portent l'uniforme. Et alors, pourquoi pas nous ? Pourquoi pas nous ? Pourquoi pas ? Qui vous a dit que c'était une brimade quand on a demandé aux élèves de porter l'uniforme ? Qui a dit que c'était une brimade ? Contraire ! Contraire ! C'est un respect qu'on veut attribuer aux élèves et aux étudiants.

Maintenant à propos de prix, je ne connais rien. Je ne sais pas le problème des prix. J'aurais tant souhaité que si vous, parents d'élèves, vous avez constaté des problèmes de prix, il fallait quand même demander, en dernier ressort, à voir le chef de l'État, pour lui soumettre le problème, parce que je ne voulais pas que l'on fasse du trafic avec le prix, je voulais qu'il y ait un texte officiel fixant le prix de l'uniforme des élèves et qu'on désigne des organismes officiels pour faire ce travail-là, qu'on ne confie pas à n'importe quel tailleur ou à n'importe quel organisme pour ne pas faire de trafic ; je ne suis pas d'accord non plus à ce que ces tenues coûtent exclusivement cher, car il faudrait que le prix de ces tenues soit raisonnable pour permettre aux parents qui ne sont pas tous des fonctionnaires ! Dans un pays on ne peut pas tous être fonctionnaires ! Dans un pays, il y a des paysans aussi, et il se trouve que dans un pays, seuls qui ont des ressources, seuls qui ont de l'argent, ce sont les paysans ! Évidemment les fonctionnaires sont des compatriotes qui ont décidé de louer leurs services à leur État, à leur Patrie et en ce moment-ci, l'État a des difficultés, l'État ne paye pas régulièrement les fonctionnaires. Je le sais. Je le sais, mais c'est une conséquence comme une autre ; parce que je suis resté au pouvoir, président du gouvernement et président de la République pendant dix ans. En dix années, je vous ai régulièrement payés jusqu'au 4 décembre 1976, date à laquelle le congrès avait décidé une nouvelle constitution, date à laquelle le congrès m'a demandé de rentrer dans mon village natal.

Je suis maintenant situé dans mon village natal. Il y a deux ans maintenant que je ne parle presque plus à la radio. Il y a deux ans que je n'ai pas de contact avec vous. Qu'est-ce que vous me reprochez ? Je

suis au village pour faire de l'agriculture, pour faire de l'agriculture, pour faire de l'élevage. Je suis tranquille là-bas. Je vous ai laissé la ville de Bangui. Y a un gouvernement qui m'a remplacé, je ne suis pas président du gouvernement ; si vous avez constaté que ce gouvernement ne respecte pas vos droits, il fallait venir me dire et, avec vous, on allait certainement étudier quelque chose de nouveau parce que moi non plus je ne suis pas d'accord à ce que le gouvernement néglige de payer vos droits. Les droits sont choses acquises. Il faut que le gouvernement vous paye vos droits, et si le gouvernement ne vous paye pas vos droits, pour ceux qui sont fonctionnaires, il faut me le dire, c'est vrai parce que moi je ne cesse pas de le dire au gouvernement. Je le dis tous les jours au gouvernement parce que je me renseigne et je dis : « Vous avez payé les fonctionnaires ? » « Non, pas encore. » « Vous avez payé ? » « Non. » « Qu'est-ce qu'il y a ? » « Il y a ceci, il y a cela ! » Car le pays est pourri maintenant avec la présence des Libanais, des voleurs ! Les Libanais sont des voleurs ! Ils pillent notre pays ! Quand on va demander les impôts du gouvernement, les taxes du gouvernement, tout ce qui revient au gouvernement, eux ils rendent mille francs aux agents de l'État, et les agents de l'État se contentent de prendre mille francs et foutent le camp, ces agents ne perçoivent pas les taxes de l'État, mais de mon temps c'était pas comme ça ! C'était pas comme ça ! Je faisais percevoir les taxes de l'État, je faisais percevoir les impôts de l'État, mais l'actuel gouvernement qui ne fournit pas suffisamment d'efforts ! Alors il y a donc des problèmes, nous sommes tous des Centrafricains, il faudrait qu'on se rencontre pour régler ce problème-là, mais il n'est pas question à chaque manifestation ou à chaque cas de mettre la totalité des responsabilités sur moi. Je ne suis pas Dieu ! Je ne suis pas Dieu ! Je ne suis pas Dieu ! Je suis un citoyen centrafricain comme vous, mais quelqu'un qui respecte les lois de son pays, je respecte les lois de mon pays, s'il y a des citoyens qui ne respectent pas les lois de leur pays, en tout cas ce n'est pas mon cas ! Parce que qui dit soldat, dit respect, dit homme discipliné. je suis un homme qui éprouve le sens de respect envers mon pays, l'Empire centrafricain ; et si nous étions tous pareils ? Je crois que notre pays serait un pays fort, mais s'il y a des gens parmi nous qui veulent rendre justice eux-mêmes, faire la justice eux-mêmes, alors ce sera le désordre dans le pays, personne ne réussira.

Tel était le propos que je voulais vous tenir parce que je n'habite pas la ville de Bangui, depuis la constitution je suis au village, dans mon village natal à quatre-vingt kilomètres de Bangui, je cultive la terre, je garde mes bœufs que vous m'avez donnés. Vous m'avez donné deux mille six cents bœufs, je vous remercie beaucoup, c'est vous qui me les avez donnés, avec votre cœur, pour l'amour et les sentiments que vous avez pour moi, je suis reconnaissant envers vous, mais laissez-moi garder les bœufs que vous m'avez offerts ! Laissez-moi aussi cultiver du manioc pour nourrir les habitants de la ville de Bangui ! Mais vous me mettez toutes les charges sur le dos ! Ce n'est pas moi ! Cette affaire est une affaire du gouvernement ! Il faut lire la constitution ! Il faut respecter la constitution ! Ne courez pas toujours après moi !

Bokassa ! Bokassa ! Bokassa ! Mais si je n'étais pas venu hier à minuit, si je n'étais pas venu pour arrêter vos désordres, ici, à Bangui, je crois même que le gouvernement n'aurait pas été capable de pouvoir arrêter ça ! Il faut le dire, mais je suis venu, je suis arrivé à Bangui, à minuit, pour imposer l'ordre et la paix et je l'ai fait ! Est-ce que j'ai réussi ? Est-ce que je n'ai pas encore réussi ? Mais dans tous les cas, je suis décidé à le réussir, même quitte à verser mon sang par terre pour vous, je suis décidé à faire maintenir la paix coûte que coûte.

Voilà ce que je voulais vous annoncer, je dois encore une fois vous dire merci beaucoup d'être venus. Nous sommes un pays aussi comme tous les autres pays en voie de développement, nous avons tous les organes législatifs, nous avons le département de la Justice qui est là pour examiner tous les problèmes ! Alors vous avez demandé aux enfants de saccager la ville de Bangui, de détruire le pays ; les enfants ont obéi aux ordres de leur père, et aux ordres des hommes politiques et parmi les enfants de l'école, il n'y a pas eu seulement que vos enfants, seulement vous qui n'êtes pas ministres. Il y a eu des enfants de ministres et les ministres sont des hommes politiques. Il y a eu leurs enfants qui ont poussé vos enfants à détruire la ville, ça aussi il faut tenir compte. Si les ministres veulent pousser leurs enfants, laissez les ministres pousser leurs propres enfants, mais je vous conseillerai toujours de garder vos enfants avec vous, de leur faire de bons conseils, de leur dire de ne pas être les premiers à courir l'aventure. On ne peut pas dire à son propre enfant : « Va tuer ton pays ! va tuer ton grand-père, ta grand-mère, ta sœur, ton frère, ceci... » On ne peut pas dire à un enfant, dès qu'on le dit eh bien ce n'est plus l'enfant qui va le faire. Mais y a des hommes politiques aigris, y a ceux qu'on a foutu à la porte parce qu'ils avaient volé, ils avaient détourné, mais qui est-ce qui guette les occasions ? Alors ceux-là vont commettre encore le pire et puis y a les étrangers, y a les étrangers à commencer par les Libanais et les autres Africains comme nous, qui se sont mêlés à cette histoire-là. Ah ! il faut que vous soyez prudents ! Vous avez fait des enfants, c'est pour mieux les préparer, leur donner un avenir meilleur, mieux les former pour la Nation, pour le pays. Vous n'avez pas fait des enfants pour sacrifier, pour dire : « Allez là-bas faire la guerre, allez vous tuer. » Si j'avais autorisé l'armée à faire usage du feu comme il le fallait, eh bien aujourd'hui, moi je crois que, il aurait eu presque la ville de Bangui nettoyée, mais j'ai refusé, j'ai refusé. J'ai dit non ! « Attention l'armée, respectez ! » Mais avec vos enfants et avec les autres vous m'avez envoyé des militaires à l'hôpital, vous m'avez tué aussi des militaires à l'hôpital et vous ne devez pas penser à ceux-là, les gens qui ont des fusils ! Vous les envoyez à l'hôpital, vous les blessez, vous leur tirez dessus avec des flèches, avec ceci, avec cela ; ce n'est pas beau. Vous ne devez pas dire à vos enfants de faire ça. Mais je sais maintenant que ce ne sont pas vos enfants qui ont fait cela. Ce sont les hommes aigris, les hommes politiques et ce sont aussi les enfants des hommes politiques, les enfants des ministres, des chefs de cabinet, des directeurs de cabinet ; les anciens et ceux qui sont actuellement, tous ceux qui sont ex-ministres, ex-chefs de cabinet, ex-directeurs de cabinet ou ex-agents de

l'État ; pour des fautes ils avaient été retirés de la fonction publique, pour des fautes commises, la plupart des fautes c'est détournement des deniers de l'État.

Ces gens-là ont sauté sur l'occasion que vos enfants ont déclenchée pour s'attaquer au pays. Eh bien ce n'est pas bien ! Ce n'est pas bien ! J'espère qu'étant donné votre nombre, vous êtes dix, Jésus pour enseigner la religion catholique, il n'avait pas cent cinquante ministres, il avait douze ministres qu'on appelle douze apôtres, et c'était à ces douze ministres qu'il avait dicté sa mémoire, dicté la religion catholique, dicté la Bible, il leur a dit : « Allez enseigner » et ces douze ministres sont allés enseigner la religion catholique sur l'univers tout entier, sur le globe tout entier, vous aussi vous n'êtes que dix mais je vous confie une mission : c'est d'aller transmettre aux autres parents d'élèves les propos que je vous ai tenus ici, propos que j'autorise le ministère de l'Information, de l'Orientation de faire la retransmission directe et intégrale à la radio. Et vous maintenant aussi, il faut saisir les autres pour leur dire de ne plus prendre de tels engagements, parce que c'est grave, c'est autant grave pour vos enfants parce qu'ils peuvent être tués, c'est autant grave pour vous parce que vous pouvez être comparés devant le tribunal ! Je vous conseille de ne pas choisir cette voie ! Cette voie doit être réservée à des pays déjà nantis qui font parfois des marches pacifiques, mais là il n'est pas le cas de marches pacifiques et la marche ne pourra pas réussir chez nous parce que à chaque marche, il va s'ajouter des hommes aigris, des hommes voyous, des bandits, des gangsters qui vont détruire le pays !

La construction d'un pays est une tâche difficile, c'est comme on élève un enfant ! Si vous avez donné la vie à un enfant aujourd'hui, il vous faut trente ans pour en faire homme ou femme ! Mais un pays c'est la même chose, il faut plus que trente ans à un pays pour s'émanciper, pour être développé, on n'élève pas un pays en une journée, en un mois, en un an, en dix ans, en vingt ans, il faut beaucoup d'années pour évoluer un pays. L'Europe, l'Europe occidentale, l'Asie, les États-Unis d'Amérique, bien sûr que les États-Unis d'Amérique, même s'ils ont deux cents et quelques années. Cela n'empêche pas qu'ils appartenaient d'abord à d'autres pays d'Europe, qui étaient déjà très développés et ils ont apporté des cultures pour aller faire un État en Amérique, pour aller faire des États en Amérique, et nous, nous sommes partis de zéro. Nous, c'est nous maintenant qui devons construire l'avenir. Il y a des problèmes à l'Éducation nationale, c'est moi Bokassa qui a favorisé le baccalauréat ici sur notre terre centrafricaine, c'est moi qui a multiplié les lycées, c'est moi qui a créé l'université, c'est moi qui a développé presque beaucoup d'infrastructures. Ce bâtiment dans lequel nous sommes aujourd'hui, Bâtiment du Conseil, c'est moi qui l'ai construit, bien sûr avec l'argent du peuple, mais si, dites vous bien qu'à l'époque y avait de l'argent, mais aujourd'hui on ne peut plus construire, on ne peut pas fabriquer une épingle parce qu'il n'y a plus d'argent. Où est passé l'argent que j'avais utilisé pendant dix années avec vous pour construire le pays que tout le monde trouve beau aujourd'hui ? Il faut réfléchir, il faut réfléchir et ne condamnez pas par fantaisie, condamnez

quelqu'un quand il est vraiment devant une faute ! Mais moi vous m'avez fait retourner dans mon village, mais à chaque problème politique vous me mettez dedans !

Quelle est ma situation dans le problème de non-paiement des fonctionnaires ? Si non je suis chef de l'État d'accord, mais je ne cesse pas de le dire au gouvernement : c'est une affaire de gouvernement. Il faut distinguer le gouvernement avec la personne propre de Monsieur Bokassa ! Je ne suis plus président du gouvernement ! Il faut respecter la constitution !

Mon intervention est terminée, si quelqu'un parmi vous avait quelque chose à dire, je serais tout disposé à l'écouter.

2. TRACT DU MOUVEMENT DE LIBÉRATION DU PEUPLE CENTRAFRICAÏN (BANGUI, FIN MARS 1979)

MOUVEMENT DE LIBÉRATION DU PEUPLE CENTRAFRICAÏN M.L.P.C.

bokassa : ENNEMI du peuple centrafricain

PEUPLE CENTRAFRICAÏN TU ES EN DANGER :

Hier, bokassa se déclarait :

— le garant de la paix en Centrafrique,

— le défenseur des intérêts du peuple centrafricain.

Aujourd'hui, bokassa déclare la guerre à tout le peuple centrafricain :

« Je sais, dit-il, que les Centrafricains ne m'aiment plus et me demandent de quitter le pouvoir. Je les attends de pied ferme avec mes armes. Qu'ils viennent me chasser et ils tomberont comme des mouches. »

Les militants du M.L.P.C. au sein de la sécurité impériale ont rapporté les menaces suivantes, faites par bokassa : « Mes filles et fils enseignants ont manqué de respect pour leur père. Dans le match qui nous oppose, ils ont marqué 2 buts à 0 (1^{er} but : grève pour les salaires ; 2^e but : retour et libération des enseignants déportés). La balle est dans mon camp. Pendant les grandes vacances et le service militaire, je liquiderai ces buts. »

« Je suis un homme fini, mais j'entraînerai dans ma mort des milliers de cadavres. En attendant, je donnerai au peuple centrafricain tout ce qu'il demandera, mais je le frapperai dès que le calme reviendra. »

Toute la profondeur et la gravité de telles paroles d'un prétendu chef d'État montrent clairement que bokassa a toujours été un ennemi du peuple centrafricain.

En tant que tel, bokassa a déjà massacré le peuple à travers ses vaillants fils dont on connaît les noms.

Les tueries des 19 et 20 janvier 1979 ont confirmé les intentions du Grand Criminel bokassa, Grand Ennemi du peuple centrafricain.

Mais demain sera pire.

PEUPLE CENTRAFRICAIN TU ES EN INSÉCURITÉ :

bokassa a injurié à la radio nos dignes mamans décorées et toutes les femmes centrafricaines qui l'ont soutenu jusqu'aux assassinats de leurs enfants.

bokassa a prétendu libérer les prisonniers le 22 février 1979 ; mais il n'a pas osé libérer les prisonniers politiques parce qu'il les a tués.

bokassa continue de pratiquer des arrestations arbitraires tant dans le secteur public que privé.

Le M.L.P.C. soutient tous les camarades arrêtés qui luttent pour la libération du peuple centrafricain.

Nous sommes tous menacés par l'hystérique et forçat bokassa.

PEUPLE CENTRAFRICAIN TON AVENIR EST SOMBRE :

Le peuple centrafricain vit dans la misère.

Le coût de la vie a augmenté de plus de 175 % en 15 ans, depuis 1964 année de la dernière augmentation des salaires des fonctionnaires.

— Il y a 15 ans, 1 kg de viande coûtait 100 FCFA, aujourd'hui, 1 kg de viande coûte 600 FCFA.

— Il y a 15 ans, 1 sac de manioc coûtait 600 FCFA, aujourd'hui, le même sac de manioc coûte 6 000 à 9 000 FCFA.

— Il y a 15 ans 10 bananes douces coûtaient 5 FCFA, aujourd'hui 10 bananes douces coûtent 100 FCFA.

— Il y a 15 ans, la bière Mocaf coûtait 55 FCFA, aujourd'hui, cette même bière Mocaf coûte 150 FCFA.

— bokassa nous fait payer de nombreuses taxes, notamment taxe d'abonnement sanitaire, cotisation et carte du MESAN, etc. Malgré ces impôts supplémentaires qui pèsent sur les maigres salaires des Centrafricains, les hôpitaux et les dispensaires puent et les Centrafricains meurent par milliers, faute de médicaments.

Malgré ces impôts supplémentaires, les écoles sont délabrées, les bourses et les internats sont supprimés et les bibliothèques inexistantes ; toutes les routes sont devenues impraticables.

Bref, pendant que la vie devient de plus en plus chère, les salaires ne changent pas, et bokassa s'enrichit de plus en plus en pillant honteusement le peuple centrafricain.

Pendant que le peuple centrafricain vit dans la misère, les affaires de bokassa prospèrent (entre autres : création d'une banque de commerce extérieur et d'une société SONACO T.P. installés dans l'immeuble Pay-san II.

bokassa ne respecte pas le peuple centrafricain en disant hier qu'il hausserait les salaires des fonctionnaires début février ; aujourd'hui, il renvoie cette augmentation au mois d'avril. Les décrets et ordonnances de bokassa n'ont plus de valeur pour le peuple centrafricain. bokassa, on n'en veut plus. 13 ans de désordre ça suffit. *Qui est donc bokassa ?*

— bokassa est une tuberculose sociale.

— bokassa est une lèpre qui ronge les Finances publiques.

— bokassa est un cancer aux poumons du peuple centrafricain.

Que faut-il faire pour se débarrasser de ce fléau national ?

Debout, Paysans, Ouvriers, Élèves, Étudiants, Fonctionnaires, Soldats centrafricains, Hommes d'affaires et Commerçants, bokassa ne garantit plus ni nos intérêts ni notre sécurité. *Le peuple centrafricain tout entier exige*

LA DÉMISSION RADIODIFFUSÉE DE BOKASSA LE 29 MARS 1979 A MINUIT

(et que l'armée nationale basée à Bangui assure la sécurité du peuple en attendant la décision du Congrès national représentant toutes les couches sociales et tous les courants politiques).

EN CAS DE REFUS DE DÉMISSION, UN ARRÊT GÉNÉRAL DE TRAVAIL DE DURÉE ILLIMITÉE SUR TOUTE L'ÉTENDUE DU TERRITOIRE SERA OBSERVÉ A PARTIR DU 2 AVRIL 1979

A partir de cette même date, des Militants du M.L.P.C., au sein de la sécurité impériale de Bérengo, se chargeront d'abattre bokassa.

POURQUOI LA DÉMISSION DE BOKASSA ?

— Parce que le peuple centrafricain veut vivre en sécurité.

— Parce que le peuple centrafricain veut un mieux-être.

— Parce que le peuple centrafricain veut vivre dans la liberté.

— Parce que le peuple centrafricain veut la Démocratie.

— Parce que le peuple centrafricain veut le Progrès social.

A BAS L'EMPIRE, A BAS BOKASSA

VIVE LA RÉPUBLIQUE, VIVE LE M.L.P.C.

LE PEUPLE CENTRAFRICAIN VAINCRA

3. DOCUMENT DISTRIBUÉ AUX JOURNALISTES LORS DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE D'ANGE PATASSÉ, AU GRAND HÔTEL, A PARIS, LE 31 JUILLET 1979 (extraits)

AVANT-PROPOS

Devant le marasme économique et social provoqué par le régime personnel et dictatorial de Bokassa, le M.L.P.C., à l'instar d'autres mouvements d'opposition, a élaboré un programme de relance de la vie nationale centrafricaine.

Ce programme minimum, quoiqu'indicatif, donne les grandes orientations de notre conception de la politique, de l'économie et du social, afin que la République centrafricaine recouvre rapidement sa dignité, sa liberté et se hisse au rang des nations qui défendent les Droits de l'Homme et respectent la Démocratie.

Un souffle nouveau sera né après :

- l'abolition de la monarchie,
- la restauration de la république,
- le rétablissement de toutes les libertés démocratiques.

Ainsi, les Centrafricains, libres, pourront se mobiliser entièrement pour la reconstruction nationale.

Les amis étrangers et notamment les investisseurs privés trouveront ici un cadre favorable pour le placement de leurs capitaux, en participant activement à notre plan de développement économique et social.

A ce titre, le M.L.P.C. entend recevoir des critiques et suggestions des autres mouvements d'opposition, des paysans, des ouvriers, des intellectuels de tout bord et des amis sincères de notre pays, pour que le moment venu, la République centrafricaine soit mise rapidement sur les rails.

Pour le Mouvement de Libération
du Peuple Centrafricain

PROGRAMME
DU MOUVEMENT DE LIBÉRATION
DU PEUPLE CENTRAFRICAIN

(M.L.P.C.)

I — SUR LE PLAN POLITIQUE

1. *Immédiatement*

- Formation d'un Comité d'Union Nationale chargé de préparer les conditions favorables à un changement définitif :
 - Renversement de Bokassa,
 - Abolition de la monarchie,
 - Restauration de la République Centrafricaine,
 - Mise sur pied de dispositifs nécessaires en vue de préparer des élections libres et démocratiques pour une Assemblée Constituante.
- Sur le plan inter-État : politique de bon voisinage.
- Sur le plan international : politique de non-alignement et coopération internationale.

2. *A long terme*

Œuvrer pour une fédération des États de l'Afrique centrale, base indispensable pour l'Unité Africaine.

II — SUR LE PLAN SOCIAL

- Œuvrer pour apaiser les tensions sociales et tribales, nées de la situation actuelle et pour la construction d'une véritable unité nationale.
- Mise sur pied des Commissions chargées d'étudier et de proposer les mesures nécessaires pour :

1. *La réforme de l'éducation*

- a) La formation technique et formation continue.
- b) L'alphabétisation des paysans et ouvriers, des jeunes et des femmes.

2. *La réforme de la fonction publique*

- Création d'emplois nouveaux, grâce à une politique dynamique d'encouragement aux investissements tant nationaux qu'étrangers.
- Etude des problèmes de la jeunesse : associer la jeunesse à toutes les décisions intéressant la vie nationale.
- *Jeunesse urbaine*
 - Loisirs
 - Bibliothèques

- Echanges de jeunes
 - ruraux
 - urbains
 - régionaux.
- *Jeunesse désœuvrée dans les villes*
- Création de villages coopératifs des jeunes par :
 - l'agriculture modernisée et l'artisanat.
- *Jeunesse rurale*
- Loisirs
- Echanges de jeunes des villes et des jeunes ruraux
- Amélioration des conditions matérielles, en réduisant le fossé entre la ville et la campagne
- Constitution de Groupements d'Intérêts Économiques (G.I.E.)
- Constitution de Groupements d'Intérêts Ruraux (G.I.R.)
- Constitution de coopératives agricoles de campagne
- Renforcement des structures de coopératives de base.
- *Sur le plan national*
- Arrêt de la fuite des cerveaux, en créant des conditions de sécurité et de travail.
- Utilisation rationnelle des cadres.
- Affectation des hommes et des femmes à des tâches qui correspondent aux compétences requises.
- Liberté d'entreprendre (initiative privée avec encouragement de l'État par accès au crédit).
- Incitation aux regroupements (associations professionnelles, sociétés coopératives, etc.). (...)

VI — AU NIVEAU ÉCONOMIQUE

- Sélection des projets bancables.
- Projets intégrés :
- a) *Agriculture — Élevage*
 - *Immédiatement* :
 - Collecte de tous les produits agricoles.
 - Révision des prix des produits agricoles.
 - Réactivation des coopératives existantes et leur saine gestion.
 - Réactivation des Groupes d'Intérêts Ruraux (G.I.R.).
 - Incitation à la création de G.I.R., des coopératives de production, de consommation.
 - Relance de Sarki et du ranch de la M'Bali.
 - Création de ranchs privés (nationaux et étrangers).
 - Création d'autres ranchs d'État.
 - Introduction de l'élevage de canards et oies pour le foie gras.
 - Elevage de grenouilles et escargots pour l'exportation.

— *A moyen et long terme :*

Après photographies aériennes et prospection pédologique :

- Regroupement de paysans sur les bons terrains en créant ainsi de véritables villes rurales au milieu des champs (après une sérieuse étude sociologique du milieu et une large campagne de sensibilisation).
- Amélioration des cultures alimentaires (variétés à haut rendement).
- Amélioration des cultures d'exportation.
- Introduction de nouvelles cultures (soja, sériciculture).
- Création de nouvelles coopératives et groupements : Coopératives d'Utilisation de Machines Agricoles (C.U.M.A.).

b) *Au niveau régional*

Renforcement au niveau de l'U.D.E.A.C.

Au niveau bilatéral

- Société commune pour l'exploitation du pétrole dans la zone frontalière Tchad, République centrafricaine.
- Renforcement de la coopération avec le Zaïre et le Soudan.

c) *Industries*

1) *Priorité aux agro-industries* et notamment aux industries alimentaires :

- Micro-industrie de transformation dans les zones de production.
- Macro-industrie pour l'exportation.

2) *Industrie textile*

- Transformation sur placé du coton centrafricain, afin de le valoriser (tissu écru, pagne, divers dérivés, etc.).
- Fabrication sur place de la soie.
- Décentralisation de l'U.C.C.A. pour une dynamique de développement dans les zones cotonnières.

3) *Industrie minière*

- Mise en exploitation des gisements de calcaire de Fatima et de Bobassa.
- Mise en exploitation du gisement de fer.
- Réorganisation de l'exploitation rationnelle du diamant.
- Accélération du processus d'exploitation de l'uranium de Bakouma en donnant confiance aux partenaires industriels étrangers.

4) *Industrie lourde*

En intégration avec les autres pays voisins.

5) *Industries diverses*

Encouragement dans différents domaines (construction automobile, cycles, machines agricoles, pièces détachées, etc.).

6) *Industrie forestière*

— Meilleure utilisation de la forêt par la transformation du bois en

produits plus élaborés (sciage, placage, panneaux de particules, agglomérés, pâte à papier, etc.).

- Utilisation maximum des essences dites « secondaires », fabrication des meubles, maisons préfabriquées, etc.

7) Commerce

- Organisation des petits commerçants en coopératives ou groupements.
- Organisation des circuits commerciaux intérieurs par une incitation à l'accès au crédit par les nationaux centrafricains.
- Étude d'une vraie politique de prix en vue d'encourager un développement équilibré entre toutes les régions.
- Dynamisation du commerce inter-africain.
- Amélioration de la balance commerciale par l'augmentation du volume des produits exportables. (...)

X — TOURISME ET LOISIRS

Faune

- Tourisme de masse (au bénéfice des Centrafricains en priorité) pour sceller l'unité nationale par l'échange entre paysans de différentes régions, entre les ouvriers, entre les jeunes.
- Développement du tourisme régional avec tous les pays d'Afrique centrale.
- Safari de chasse très sélectif.
- Protection de la faune par la création des réserves et parcs nationaux.

Forêt

- Protection de la forêt.
- Meilleure utilisation des essences dites « secondaires ».
- Lutte contre la désertification par le reboisement dans la zone Nord du pays et autour des villes.
- Bois de chauffe.
- Charbon.

Loisirs

- Relancement des centres culturels.
- Création des jardins publics.
- Mise en place des infrastructures sportives.

XI — ARMÉE

Repenser à la conception de l'armée, de la police et de la gendarmerie.

- Réduction de l'effectif des militaires de carrière et amélioration de l'équipement de la gendarmerie et de la police chargée de la protection civile sur toute l'étendue du territoire.

- Affectation des hommes de troupe à des tâches plus productives (villages coopératifs pour l'agriculture et l'élevage).

En un mot organiser la défense civile pour la protection de la population et la sauvegarde de la démocratie et de la liberté.

XII — JUSTICE

- Le pouvoir judiciaire doit être absolument indépendant.
- Tous les citoyens sont égaux devant la Loi quel que soit leur rang social.

XIII — RECHERCHES

Priorité à la recherche appliquée en agriculture.

- Recherche pétrolifère et recherche géologique et minière.
- Recherches sociologiques, anthropologiques, etc.
- Création d'un Office de la Recherche Scientifique et Technique à autonomie financière pour la recherche appliquée.
- La recherche fondamentale est réservée à l'université.

Mais tout ceci n'est qu'indicatif, car il faut un plan de développement économique et social de type nouveau, qui fasse appel à la mobilisation de tous les fils du pays et inciter tous nos amis à nous apporter leur concours, tant en cerveaux, qu'en finances.

Pour le Mouvement de Libération
du Peuple Centrafricain
(M.L.P.C.)